

PEB NON AUTORISE

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

RAPPORT DE STAGE

L'université d'Artois
et son service commun de la documentation

Françoise DELFOUR

Stage effectué à la Bibliothèque de l'université d'Artois
sous la direction de Madame Françoise ROUBAUD, directrice

2001



M 2000 DCB ST 12

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

RAPPORT DE STAGE

L'université d'Artois
et son service commun de la documentation

Françoise DELFOUR

Stage effectué à la Bibliothèque de l'université d'Artois
sous la direction de Madame Françoise ROUBAUD, directrice

2001

Je suis heureuse d'adresser tous mes remerciements à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque de l'université d'Artois, et à sa directrice, Mademoiselle Françoise ROUBAUD, pour l'accueil qu'elle m'a réservé ainsi que pour le temps qu'elle m'a consacré.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1 L'université d'Artois : une université nouvelle	
1.1 La création	4
1.2 La répartition géographique	6
1.3 L'enseignement et la recherche	7
2 La Bibliothèque de l'université d'Artois	
2.1 Une intégration forte du SCD dans l'université	10
2.2 L'organisation :	
des bibliothèques universitaires de proximité	11
2.3 Les collections et les lecteurs	12
2.4 Les ressources électroniques	15
CONCLUSION	18
BIBLIOGRAPHIE	19
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Fondée en 1991, l'université d'Artois est une université nouvelle qui s'inscrit dans un environnement tant institutionnel et social que pédagogique très particulier, et qui contribue ainsi à faire de son service commun de la documentation un exemple atypique. La mise en place du SCD d'une université nouvelle n'est pas marquée par les pesanteurs et les rigidités induites par la présence de structures documentaires déjà existantes, à tel point que le SCD de l'Artois a pris le nom de Bibliothèque de l'université d'Artois, soulignant ainsi la superposition des deux concepts .

Ce rapport s'appuie sur les observations et activités que j'ai effectuées pendant mon stage, comme sur l'enquête et la réflexion que j'ai poursuivies dans le cadre plus étroit du mémoire d'étude, très lié à l'établissement et à son contexte. Une large part est accordée à la présentation de l'université, afin de mettre en relief les traits généraux qui ont des prolongements importants sur la vie du SCD. Sont abordés ensuite les enjeux liés à la Bibliothèque, ses aspects organisationnels et fonctionnels, et les chantiers en cours.

1 L'université d'Artois : une université nouvelle

1.1 La création

A partir du milieu des années 1980, sous la poussée des effectifs étudiants et surtout l'intervention des élus locaux, des implantations universitaires nouvelles apparaissent dans des villes moyennes qui en étaient jusque là dépourvues. Le schéma de développement et d'aménagement des universités « Université 2000 », lancé en 1990, canalise ce mouvement en même temps qu'il le conforte. Cherchant à anticiper la forte croissance des effectifs universitaires prévue pour la décennie 1990 et à opérer des rééquilibrages entre l'Ile-de-France et les régions, ainsi qu'entre grandes villes et villes moyennes, Université 2000 appuie la création, en 1991, de six « universités nouvelles », quatre en Ile-de-France (Marne-la-Vallée, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry-Val-de-Marne et Cergy-Pontoise) et deux dans le Nord - Pas-de-Calais (Littoral-Côte d'Opale et Artois). Les années suivantes apparaissent La Rochelle et Bretagne-Sud.

La région Nord - Pas-de-Calais connaît un contexte particulier, où les difficultés économiques et sociales dues à la fermeture du bassin minier et à la crise des industries traditionnelles rendent urgente et indispensable la reconversion des activités. La demande de formation a crû très rapidement, soulignant le retard de la région en matière d'accès à l'enseignement supérieur et l'urgence d'un rattrapage dans ce domaine. Les trois universités de Lille voient dans les années 1980 leurs effectifs augmenter considérablement et ne parviennent plus à répondre à la demande. Avant la création des universités d'Artois et du Littoral, le Pas-de-Calais, peuplé de 1 450 000 habitants, était dépourvu d'université. L'ensemble de ces éléments concourent à faire de l'académie de Lille l'une de celles qui bénéficient le plus des mesures de construction et de rénovation d'Université 2000.

Suite à la mission Garden, Zalta et Bordet de 1990, qui évalue la possibilité de créer de nouveaux établissements universitaires dans la région Nord - Pas-de-Calais,

sont fondées par décret du 7 novembre 1991 deux universités dans le Pas-de-Calais : l'université du Littoral-Côte d'Opale et l'université d'Artois. L'université d'Artois devient de plein exercice le 1^{er} octobre 1992 ; la première rentrée a lieu le 6 novembre de la même année.

Il apparaît impossible d'appliquer en totalité la loi du 26 janvier 1984 et de soumettre les universités nouvelles au même régime que les institutions plus anciennes ; ces universités reçoivent donc un statut dérogatoire qui a pour objet d'accompagner leur mise en place (dérogations précisées dans la loi du 25 juillet 1994). L'existence d'un conseil d'orientation est l'une des principales de ces mesures particulières. Ce conseil joue un rôle important dans la conception de l'université en discutant les choix de développement de l'établissement. L'université est administrée par un conseil d'université présidé par l'administrateur provisoire. Ce conseil fait place en décembre 1996 aux trois conseils régulièrement prévus par les textes : conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire ; ceux-ci élisent quelques semaines plus tard le président de l'université.

Les collectivités territoriales, et au premier rang d'entre elles le conseil général du Pas-de-Calais, ont fait le pari du développement local à travers l'implantation universitaire, et apportent dès le début un fort soutien à l'université d'Artois¹. Non seulement elles contribuent pour une large part au financement initial, mais elles continuent d'apporter un soutien à la vie et au fonctionnement des établissements. L'université d'Artois bénéficie aussi largement de la pratique des contrats de plan Etat-Région.

S'ajoutent aux financements des collectivités territoriales des crédits en provenance de l'Union européenne dans le cadre de différents programmes. Les universités du Nord - Pas-de-Calais reçoivent ainsi des apports très importants du FIBM (Fonds d'industrialisation du bassin minier) et du FEDER (Fonds européen de développement régional).

¹ L'apport des collectivités locales représente pour l'Artois 79 % du total des crédits d'investissement destinés aux constructions. Il s'agit de la participation la plus élevée : cette proportion se situe pour les autres universités nouvelles généralement autour de 50 %.

L'ensemble des établissements universitaires de la région contribuent à la fondation en 1993 du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais, qui a pour mission de coordonner l'action des établissements universitaires et de recherche en matière de relations extérieures, aussi bien en direction des pouvoirs locaux que vers l'international. Le Pôle associe au monde universitaire et de la recherche le monde économique, à travers les chambres de commerce et d'industrie, ainsi que le monde politique, avec les collectivités territoriales. Il poursuit une politique de relations internationales dans le but de promouvoir la région et de faciliter la mobilité des étudiants, et soutient la constitution d'un réseau documentaire qui doit, à terme, mettre en relation l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de la région.

1.2 La répartition géographique

Le rôle très fort des collectivités territoriales, qui appuient fortement la création de l'institution, ainsi que leur implication dans le projet, se traduisent par une dispersion géographique des différentes composantes entre les principales villes de la région. L'Artois est bâtie suivant le concept d'université en réseau, qui répartit les UFR sur plusieurs villes moyennes. Il s'agit ainsi de rapprocher les formations universitaires des populations locales, en particulier des moins favorisées, dans un souci de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Cette division permet en outre de partager entre plusieurs collectivités la charge du développement de l'université. L'implantation d'une même entité sur plusieurs sites est une caractéristique répandue dans le nouveau paysage universitaire issu d'Université 2000 : bipolarité de Bretagne-Sud (Lorient et Vannes), multipolarité pour le Littoral (Dunkerque, Calais, Boulogne), multilocalisation dans une ville pour plusieurs universités nouvelles d'Ile-de-France. Au contraire du Littoral, qui préfère maintenir un éventail large sur chacun de ses trois sites, l'Artois choisit la formule du regroupement des grands secteurs disciplinaires par site ; les localités d'implantation ainsi que leurs affectations disciplinaires sont inscrites dans le décret de création de l'université.

L'Artois étant constituée à partir d'antennes universitaires créées par Lille-1 pour les sciences et Lille-3 pour les lettres, la répartition des disciplines entre les sites s'effectue suivant les formations déjà existantes. A Arras, où une antenne de Lille-3

existe depuis 1989, s'installent les disciplines littéraires et l'AES, ainsi que les services administratifs de l'université. Une antenne de Lille-1 dédiée aux sciences économiques est établie depuis 1990 à Béthune, qui poursuit dans cette voie et accueille les sciences économiques de l'Artois ainsi que les sciences appliquées, bénéficiant de la proximité d'un IUT important et déjà ancien qui est intégré à la nouvelle université. Les sciences sont établies à Lens. Les trois pôles d'Arras, Béthune et Lens accueillent leurs premiers étudiants à la rentrée 1992. L'année suivante ouvre le site de Douai, qui enseigne les sciences juridiques, renouant ainsi avec une tradition ancienne d'enseignement du droit. Le pôle le plus récent est celui de Liévin, où l'UFR de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) bénéficie de très importants équipements sportifs.

1.3 L'enseignement et la recherche

Les effectifs des étudiants ont connu jusqu'en 1998 une croissance rapide, ce qui tend à montrer que l'université répond à un besoin de la région. A la rentrée 2000 les étudiants sont au nombre d'environ 12 000 : 4300 à Arras, 1300 à Béthune, 1800 à Douai, 1400 à Lens, 800 Liévin, et 1900 dans les deux IUT de Béthune et Lens. La jeunesse de l'université se traduit par une répartition assez caractéristique des effectifs dans les cycles universitaires, le premier cycle exerçant une forte prédominance. Pendant l'année 1999-2000 le premier cycle accueille 67 % des étudiants, le deuxième cycle 29 %, et le troisième cycle 4 %.

On peut observer depuis les premières années de l'université que les choix d'orientation des étudiants sont pour une large part marqués par un effet d'offre : la formation présente dans une ville a des conséquences sur les études des habitants de la ville et du département. Le choix du site prévaut souvent sur celui de la filière ; une part importante des étudiants se détermine en fonction de la proximité du site plutôt que du contenu des enseignements. La proximité des équipements universitaires a donc pour contrepartie une orientation des étudiants fréquemment conditionnée par les opportunités offertes sur place. Les lycéens habitant Douai et les environs se découvrent ainsi une vocation de juriste, tandis que les Arrageois se sentent une âme littéraire. Ce phénomène de faible mobilité étudiante et de recrutement de proximité est à mettre en relation avec une autre caractéristique majeure de l'université, qui est

l'origine sociale modeste d'une grande part des étudiants et la proportion très élevée de boursiers : l'Artois est, avec un taux de 42 %, l'université française où les boursiers sont les plus nombreux.

Le nombre des enseignants est de 339 (hors IUT). La jeunesse de l'établissement a engendré une disproportion entre les enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences), en nombre insuffisant, et les enseignants du second degré, PRAG (professeurs agrégés) et PRCE (professeurs certifiés), qui représentent un tiers des effectifs des enseignants. Mises à part certaines exceptions - brillantes - , les enseignants-chercheurs généralement ne s'implantent pas à l'Artois et n'y passent que peu d'années, avant de rejoindre d'autres universités. De plus, une grande part des enseignants sont des « turbo-profs » et ne résident pas sur place, ce qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement administratif de l'université.

Même si la recherche est affichée depuis la création de l'université comme une priorité, et bénéficie du soutien des collectivités territoriales et de l'apport de fonds européens, son développement demeure lent. L'émergence d'équipes de recherche viables nécessite en effet des moyens humains et matériels importants, et constitue certainement la gageure la plus difficile pour l'Artois comme pour l'ensemble des universités nouvelles. Les centres de recherche sont au nombre de 20. A l'exception de deux centres propres à l'université, tous les laboratoires et centres sont des équipes reconnues par le Ministère : 1 unité mixte de recherches associée au CNRS, 14 équipes d'accueil, 3 jeunes équipes. Les enseignants-chercheurs de l'Artois reçoivent fréquemment des charges d'enseignement particulièrement lourdes, l'université désirant accentuer l'encadrement pédagogique des étudiants, les empêchant ainsi de poursuivre un travail de recherche suivi. En outre, les chercheurs dans un grand nombre de cas restent attachés à leur laboratoire d'origine, et la recherche de l'Artois peine dans ces conditions à acquérir une certaine autonomie par rapport à la métropole régionale.

L'université a fortement conscience de la situation de ses étudiants comme de celle de sa recherche, et s'applique à apporter des éléments de réponse. Les deux contrats quadriennaux 1994-1997 et 1998-2001 fixent les objectifs suivants :

- l'aide à la réussite du plus grand nombre

Le premier contrat prévoyait la création d'un service d'orientation et d'information très étoffé, ainsi que celle d'un service d'insertion professionnelle, le deuxième contrat mettait l'accent sur la lutte contre l'échec et l'abandon des études : information des lycéens, développement du tutorat, semestre d'orientation, enseignements méthodologiques ou de découverte, passerelles vers les autres formations, réorientations.

- la professionnalisation des enseignements, avec en particulier la création d'instituts universitaires professionnalisés.
- le développement de la recherche

Une recherche de qualité et la formation par la recherche figurent comme les principaux objectifs du contrat 1998-2001.

2 La Bibliothèque de l'université d'Artois

2.1 Une intégration forte du SCD dans l'université

Dans les universités nouvelles, les responsables disposent pendant la période transitoire de mise en place de l'établissement d'une assez large marge d'appréciation ; la place qu'est appelé à tenir le SCD en cours de constitution dépend donc en grande partie de l'administrateur provisoire et de son équipe. Le SCD de l'université d'Artois a bénéficié, avant même sa création officielle, d'un soutien fort et ininterrompu de la part de l'administrateur provisoire, qui occupe ensuite la présidence de l'université. Le premier contrat quadriennal insiste sur la nécessité de la création d'un SCD ; perçue comme un facteur de cohésion dans l'université, la bibliothèque est l'un des premiers services communs à être mis en place. La documentation est, avec la recherche, l'un des principaux sujets d'inquiétude des responsables chargés de développer la nouvelle université. De la qualité de la documentation à offrir aux étudiants et aux chercheurs dépend en effet la possibilité de se démarquer de l'image d'université de premier cycle volontiers attachée aux universités nouvelles. Les responsables de l'université affichent clairement leur volonté de mener une politique documentaire d'ensemble qui permette de rationaliser l'offre et d'intégrer tous les niveaux de la documentation. Le SCD a la maîtrise de l'ensemble des dépenses documentaires de l'université (crédits du SCD et crédits affectés à l'achat de documents par les UFR et les centres de recherche). Les fonds acquis par les centres de recherche sur leurs crédits propres sont conservés à la Bibliothèque universitaire et intégrés aux collections à disposition de tous. J'ai mené dans le cadre de mon mémoire d'étude une enquête sur ces fonds de recherche, afin de mieux connaître leur composition, leur circuit d'acquisition et leurs lecteurs.

Le SCD et l'université étant contemporains, la situation n'est pas celle d'une plus ou moins grande collaboration entre les différentes unités documentaires cohabitant dans l'université, dans le cadre réglementaire du SCD. Il n'existe pas de bibliothèques d'UFR, de centres ou d'instituts ; le SCD rassemble la totalité des collections, conformément à la volonté de la présidence d'éviter une dispersion de la

documentation. La mise en pratique de cette décision est facilitée par l'organisation multipolaire de l'université : une bibliothèque unique étant présente sur chaque pôle, elle joue autant le rôle de bibliothèque universitaire générale que de bibliothèque spécialisée.

Les bibliothèques des IUT de Béthune et de Lens sont bibliothèques associées. La bibliothèque de Béthune, qui était la seule à préexister au SCD, demeure largement indépendante, tandis que les liens se resserrent avec la bibliothèque de Lens, qui a demandé à entrer dans le réseau informatique du SCD.

2.2 L'organisation : des bibliothèques universitaires de proximité

La Bibliothèque est présente sur les cinq implantations de l'université. La direction et les services administratifs sont situés à Arras. Mis à part les microformes et les périodiques, les collections sont partout présentées en libre accès ; l'Artois dispose, avec 6 000 m² en totalité, de locaux relativement vastes, exception faite du pôle d'Arras. L'Artois offre une place pour 11 étudiants et se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale de 15 étudiants par place². Les bibliothèques sont conçues sur tous les pôles comme des points de rencontre et occupent des situations de grande visibilité. Abrisée d'abord dans des locaux provisoires, la bibliothèque d'Arras intègre à la fin de 1996 une construction neuve de 3 000 m² bâtie à l'entrée de l'université. Elle propose 420 places réparties sur deux niveaux, et un projet d'extension est en cours. La bibliothèque de Douai, due aux architectes Henri et Bruno Gaudin, occupe le cœur du bâtiment construit pour la nouvelle faculté de Droit. Située sur un campus universitaire étendu, la bibliothèque de Béthune est légèrement surélevée et ainsi immédiatement visible. Le bâtiment, qui offre 175 places sur 1300 m², a été livré à la rentrée 1996 ; la bibliothèque universitaire cohabitait auparavant avec celle de l'IUT. A Lens, le vaste bâtiment des Houillères du Nord - Pas-de-Calais, rénové et aménagé, accueille l'UFR de sciences. La bibliothèque est située dans les deux anciennes salles de réception, sur 800 m². Les travaux qui se déroulent actuellement ne rendent accessible qu'une petite

² *Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements : 1998*. Tableau 24 : Ratio étudiants/place, p. 62. La Bibliothèque de l'Artois se situe au 18^e rang.

salle annexe. D'abord intégrée dans la bibliothèque de Lens, la bibliothèque de l'UFR de STAPS est installée dans le bâtiment de la Maison des sports, situé à quelques centaines de mètres de l'UFR de Liévin. Les bâtiments définitifs de l'UFR sont en construction, mais il n'est pas prévu dans l'immédiat d'y réserver un espace pour la bibliothèque.

Chaque pôle de la Bibliothèque bénéficie d'une large autonomie : le circuit d'acquisition n'est pas centralisé, et chaque site procède à ses propres commandes, à la réception des ouvrages, à leur traitement et indexation. Deux listes de diffusion ont été créées, qui permettent de joindre tout le personnel qui a des activités de prêt ou de catalogage.

L'effectif de la Bibliothèque comprend 35 personnes : 8 agents de catégorie A, 9 de catégorie B et 18 de catégorie C. Le personnel de catégorie B est en nombre insuffisant, et le site de Lens ne compte pas de conservateur. Les PRCE de documentation jouent un rôle important au sein même de la Bibliothèque et, outre leur enseignement, remplissent des tâches bibliothéconomiques. Sur tous les sites à l'exception d'Arras, la faiblesse numérique des équipes rend difficile la tenue des horaires d'ouverture, et fait de la préparation des emplois du temps un exercice fort délicat. Les mutations sont fréquentes, et les agents nouveaux sont donc nombreux chaque année. La première semaine de septembre est consacrée à une prise de contact avec l'université et le SCD. Ce temps joue un rôle important dans la cohésion des personnels affectés sur les différents sites, qui n'ont par la suite que peu d'occasions d'échanger entre eux et de confronter leurs pratiques respectives. Ma première semaine de stage coïncidait avec cette semaine de prise de poste des agents nouvellement nommés à l'Artois, et j'ai pris part aux activités : visite de l'université, exposition des différents services, présentation du système informatique de la Bibliothèque.

2.3 Les collections et les lecteurs

Même si la bibliothèque d'Arras disposait à sa création en 1992 d'un fonds de 8000 ouvrages constitué par l'antenne de l'université de Lille-3, il est certain que les collections de l'université d'Artois étaient dans les premières années largement

insuffisantes, et n'avaient rien de comparable avec le niveau de 200 000 volumes fixé par le rapport Miquel pour l'ouverture d'une bibliothèque universitaire. Les fonds se sont constitués au fur et à mesure de la création des UFR, de l'apparition des enseignements, et du développement des centres de recherche. Le rapport Lachenaud souligne les inconvénients et les limites de ce mode de constitution des collections conditionné par les circonstances : « les besoins - et l'urgence - ont commandé les acquisitions documentaires de l'université : depuis peu de temps seulement, la cohérence documentaire préside à l'établissement des collections. »³ Cette situation trouve son origine en partie dans un phénomène largement observé à la suite de l'ouverture d'une bibliothèque, qui est le décalage entre les crédits d'investissement et ceux devant assurer le fonctionnement de l'établissement : « le cas de l'université d'Artois traduit le paradoxe d'efforts financiers considérables consacrés aux locaux des bibliothèques alors que les acquisitions documentaires n'ont pas suivi le même rythme. »⁴ Les collections demeurent relativement modestes, mais il faut néanmoins souligner la rapidité avec laquelle elles se sont constituées. Les fonds comprennent aujourd'hui 116 000 ouvrages et 1443 titres de périodiques, morts ou vivants. Les acquisitions se font essentiellement à destination des premier et deuxième cycles, mais des collections destinées aux chercheurs ont commencé à se développer et atteignent, dans certains domaines des disciplines littéraires en particulier, un niveau appréciable. La répartition interne du budget se fait par discipline et suivant le nombre d'étudiants. Le SCD bénéficie d'une subvention du CNL qui a permis d'acquérir, depuis 1992, près de 10 000 volumes. Le CNL accorde des crédits destinés à des acquisitions autour d'un thème particulier ; en 1999 par exemple ont été acquis des ouvrages de géographie économique à Arras, et de zoologie à Lens. La Bibliothèque s'efforce également de constituer des collections de périodiques, en achetant des têtes de collection. Cette orientation est celle de Douai en particulier, du fait de l'importance des périodiques pour les études juridiques, mais aussi parce que la bibliothèque abrite un très beau fonds de périodiques dont une partie remonte au XIXe siècle. Le fonds appartient à la société des Charbonnages de France, qui a choisi en 1996 de le laisser en dépôt à la bibliothèque universitaire.

³ LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires, le temps des mutations*. Paris : 1998, p. 72.

⁴ *Ibid.*

Les commissions scientifiques consultatives propres à chaque discipline ou groupe de disciplines, regroupant les correspondants des UFR pour la documentation et les bibliothécaires, discutent les acquisitions les plus importantes, tandis que le conseil de la documentation rassemble des représentants des usagers et du personnel de l'ensemble des pôles.

L'audience de la Bibliothèque est forte : 72 % des étudiants y sont inscrits, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne nationale. Il est vrai que la BU constitue pour les étudiants, dont une large part est d'origine modeste, le centre de ressources essentiel. De plus, les horaires d'ouverture sont assez larges, même si le niveau des 60 heures n'est pas atteint. Arras, Béthune et Douai ouvrent 55 heures, Lens 50 heures et Liévin, où ne se trouve qu'un seul agent, 37 h 30. L'inscription est valable pour l'ensemble des sites de la Bibliothèque et des navettes acheminent les ouvrages sur demande, mais les étudiants à utiliser ces possibilités sont en très faible nombre. La Bibliothèque propose des expositions consacrées à des sujets très divers qui sont l'occasion de présenter une sélection d'ouvrages du fonds, et organise chaque année le prix du premier roman, où un jury composé d'étudiants, d'enseignants et de bibliothécaires sélectionne la première production d'un jeune auteur.

Le cursus universitaire intègre une formation à la documentation ; les étudiants de première année de DEUG de toutes les filières, ainsi que de maîtrise dans certaines disciplines littéraires et en STAPS, reçoivent dans ce domaine des cours par les PRCE de documentation. Cette initiation à la recherche documentaire s'inscrit dans l'objectif global de l'université de lutter contre l'échec des premier cycle. A ces formations s'ajoute l'aide offerte par le service de référence. Ce bureau d'accueil et de référence, distinct de la banque de prêt, existe à Arras et à Douai. J'ai participé pendant mon séjour à l'Artois à l'équipe qui se partage la permanence de ce service à la bibliothèque d'Arras. L'accompagnement d'étudiants aux prises avec une bibliographie de début d'année m'a permis de me rendre compte des obstacles auxquels se heurtent les étudiants de premier cycle. Il s'agit généralement d'une grande méconnaissance du fonctionnement d'une bibliothèque. Il faut expliquer que le catalogue n'est pas l'exact reflet de la bibliographie que l'étudiant a entre les mains, en particulier en ce qui concerne les articles de périodiques.

J'ai fréquenté dans le même temps un type de lecteurs très différents, puisque la préparation de mon mémoire d'étude comportait une enquête auprès des enseignants-chercheurs. J'ai donc pu, au cours des entretiens que j'ai menés, approcher leurs pratiques de documentation ainsi que leurs besoins dans ce domaine. Cette enquête a été l'occasion également de me rendre compte de la difficulté pour les bibliothécaires de travailler avec des enseignants lorsque la plupart d'entre eux sont des « turbo-profs » insaisissables.

2.4 Les ressources électroniques

L'informatisation de la Bibliothèque de l'Artois a été relativement tardive, conditionnée qu'elle était par l'installation dans les locaux définitifs et par l'obtention de crédits suffisants. Le SCD a adopté en 1996 le SIGB Absys, produit par la société Baratz et distribué par Sinorg. A la version 4 sous Unix a succédé en février 2000 la version 5.0 sous Windows. Le SCD est membre du club d'utilisateurs ABELOS, regroupant les bibliothèques qui possèdent des logiciels distribués par Sinorg. Le système permet la constitution d'un catalogue unique dont la gestion est décentralisée et assurée sur chaque pôle. L'OPAC réunit les sous-catalogues correspondant à chaque pôle. Liévin, n'étant pas relié au réseau de l'université, n'a pas accès à Absys, et utilise le logiciel documentaire BCDI 2 en local. La responsable du site de Liévin se déplace chaque semaine sur le site de Lens, pour bénéficier du réseau et cataloguer dans Absys. Les acquisitions de Liévin sont donc rentrées ainsi dans le SIGB, par contre les lecteurs de Liévin n'y figurent pas, et sont donc inconnus sur les autres pôles.

La rétroconversion du catalogue papier qui existait depuis les débuts de la Bibliothèque, est achevée sur tous les pôles. Le catalogue compte aujourd'hui environ 100 000 notices, pour 120 000 exemplaires conservés. L'Artois, de par sa situation d'université nouvelle, fera partie des derniers SCD à intégrer le SU. Un bibliothécaire assure la gestion de la base et le contrôle qualité du catalogue, ainsi que l'administration courante des problèmes techniques. A cause de sa complexité, le module de gestion des périodiques d'Absys n'est opérationnel qu'à Arras seulement. Le catalogage rétrospectif des périodiques a été entrepris en 1999, et cette opération très lourde est toujours en cours.

Le SCD s'efforce de redéfinir ses missions en matière d'accès aux ressources électroniques. L'accès aux cédéroms actuellement n'est satisfaisant sur aucun des pôles, par manque de postes de consultation et par manque de licences. La Bibliothèque a pris en 1999 un abonnement à un ensemble de bases de données en ligne auprès du réseau OCLC. Cet abonnement donne accès au catalogue collectif du réseau OCLC, aux bases Article First (dépouillement de périodiques), Contents First (sommaries de périodiques) et à ECO (Electronic collection on line : texte intégral ou sommaries de périodiques). La grande complexité de cette offre de documentation électronique, tant dans sa gestion que dans sa consultation, fait qu'elle demeure sous-utilisée par le personnel de la Bibliothèque comme par les chercheurs. Chaque pôle, à l'exception de Liévin qui n'a pas accès au réseau, met à la disposition des étudiants un ou plusieurs postes dédiés à la consultation libre d'Internet. Dans ces conditions, c'est la BU qui, dans toute l'université, offre l'accès le plus facile à Internet, et les étudiants sont fort nombreux à réserver leur place. Il a été nécessaire, pour faire face à l'afflux, d'établir un règlement qui limite la consultation aux étudiants à partir de la licence.

L'OPAC de l'Artois est accessible sur Internet depuis novembre 2000 ⁵. L'OPAC Web diffère légèrement de l'OPAC Windows par son interface graphique, par les critères de recherche proposés, ainsi que par les sous-catalogues interrogeables. Outre des informations sur la bibliothèque, le site Web de la Bibliothèque offre la liste des périodiques pour tous les pôles et, pour Douai uniquement, l'état des collections. L'évolution du site Web de la Bibliothèque, avec en particulier l'accès au catalogue, est à resituer dans le cadre plus large du réseau documentaire régional, qui est l'un des objectifs prioritaires du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais. S'appuyant sur les capacités du réseau régional NOROPALE, le volet documentaire du Pôle prévoit la mise en réseau des catalogues des bibliothèques de la région ; actuellement a lieu la mise en place d'un outil d'interrogation de l'ensemble de ces catalogues par une passerelle Web Z39.50. Cette passerelle rassemblera dans un premier temps les SCD des universités publiques et privées, et dans un deuxième temps les 116 bibliothèques du Nord - Pas-de-Calais, centres de documentation du monde économique comme des collectivités territoriales.

⁵ <http://www.univ-artois.fr/scd/index/html>

Dans le cadre du contrat quadriennal 1998-2001, la Bibliothèque a formulé le projet de mettre en place un système d'information qui facilite l'accès à la documentation électronique (OPAC, cédéroms, site Web de la bibliothèque, annuaire de sites sélectionnés...). Le système doit aussi offrir au public la possibilité de récupérer les données de façon personnalisée, sécurisée, payante, sous forme papier (impression) et électronique (disquette, messagerie électronique). Actuellement est en cours l'étude de définition concernant ce projet de système d'information, à la suite de laquelle sera émis l'appel d'offres. La Bibliothèque a choisi de s'adjoindre les services d'un consultant de la société Tosca. L'équipe de projet s'attache à préciser la politique du SCD en matière d'accès aux ressources électroniques et réfléchit sur les différents types de postes informatiques à installer, leur nombre, et les ressources à proposer sur chaque type. Le personnel de la Bibliothèque est informé de l'avancée du projet à l'aide des comptes rendus des réunions qui se tiennent entre l'équipe de projet et le consultant.

CONCLUSION

Ce stage de trois mois à l'Artois m'a permis de situer un service commun de la documentation comme partie intégrante de l'institution à laquelle il appartient et, dans le contexte particulier d'une université multipolaire, de comprendre combien est essentielle dans la Bibliothèque la recherche constante d'un équilibre entre une logique d'autonomie et une logique de transversalité, lorsque le grand nombre de sites devient synonyme de pratiques professionnelles diverses.

Ce séjour a été pour moi l'occasion de connaître de l'intérieur le travail professionnel et le contexte quotidien des relations avec les lecteurs, lecteurs étudiants, qui pour une part ignorent tout du monde des bibliothèques, à commencer par un code de conduite basique, et lecteurs enseignants, dont les habitudes de documentation sont devenues pour certains de véritables rites, immuables et sacrés.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque de l'université d'Artois. *Rapport d'activité 1999*. n. p.

Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. *L'université d'Artois*. Paris : CNE, 1996. 60 p. [En ligne]. Page consultée le 2 novembre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.cne-evaluation.fr>.

Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. *Les universités nouvelles*. Paris : CNE, 1996. 76 p. [En ligne]. Page consultée le 2 novembre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.cne-evaluation.fr>.

Délocalisations des universités dans les villes moyennes : quelles bibliothèques ? *Bulletin d'informations de l'association des bibliothécaires français*, 1991, n° 151, p. 65-90.

FREMONT, Armand, HERIN, Robert, et JOLY, Jacques. *Atlas de la France universitaire*. Paris : La Documentation française, 1992. 270 p.

GAILLARD, Michèle. Université d'Artois, un service commun fédère les bibliothèques. *XXIe siècle - Le magazine du ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie*, juin 1999, n° 5, p. 18-20.

LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires, le temps des mutations : rapport d'information fait au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation*. Paris : Sénat, 1998. 150 p. Rapports du Sénat.

Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Enseignement supérieur, Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation. *Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements : 1998 - Résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires*. Paris : La Documentation française, 2000. 99 p.

Le réseau documentaire. *Pôle Nord-Sud – Revue bimestrielle d'information du Pôle universitaire européen Lille – Nord-Pas-de-Calais*, mars-avril 1999, n° 1, p. 1-4.

ROUBAUD, Françoise. Eurorégion. *Arabesques*, oct.-nov.-déc. 2000, n° 20, p. 7-10.

THUMERELLE, Pierre-Jean. Nord-Pas-de-Calais, un rattrapage spectaculaire. In Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. *Développement universitaire et développement territorial : l'impact du Plan Université 2000, (1990-1995)*. Paris : La Documentation française, 1998, p. 89-97.

ANNEXES

ANNEXE I

Le schéma « Université 2000 » pour le Nord

ANNEXE II

Organigramme de l'université d'Artois - 2000

ANNEXE III

Les composantes de l'université d'Artois - 2000

ANNEXE IV

Organigramme du SCD - 2000

ANNEXE V

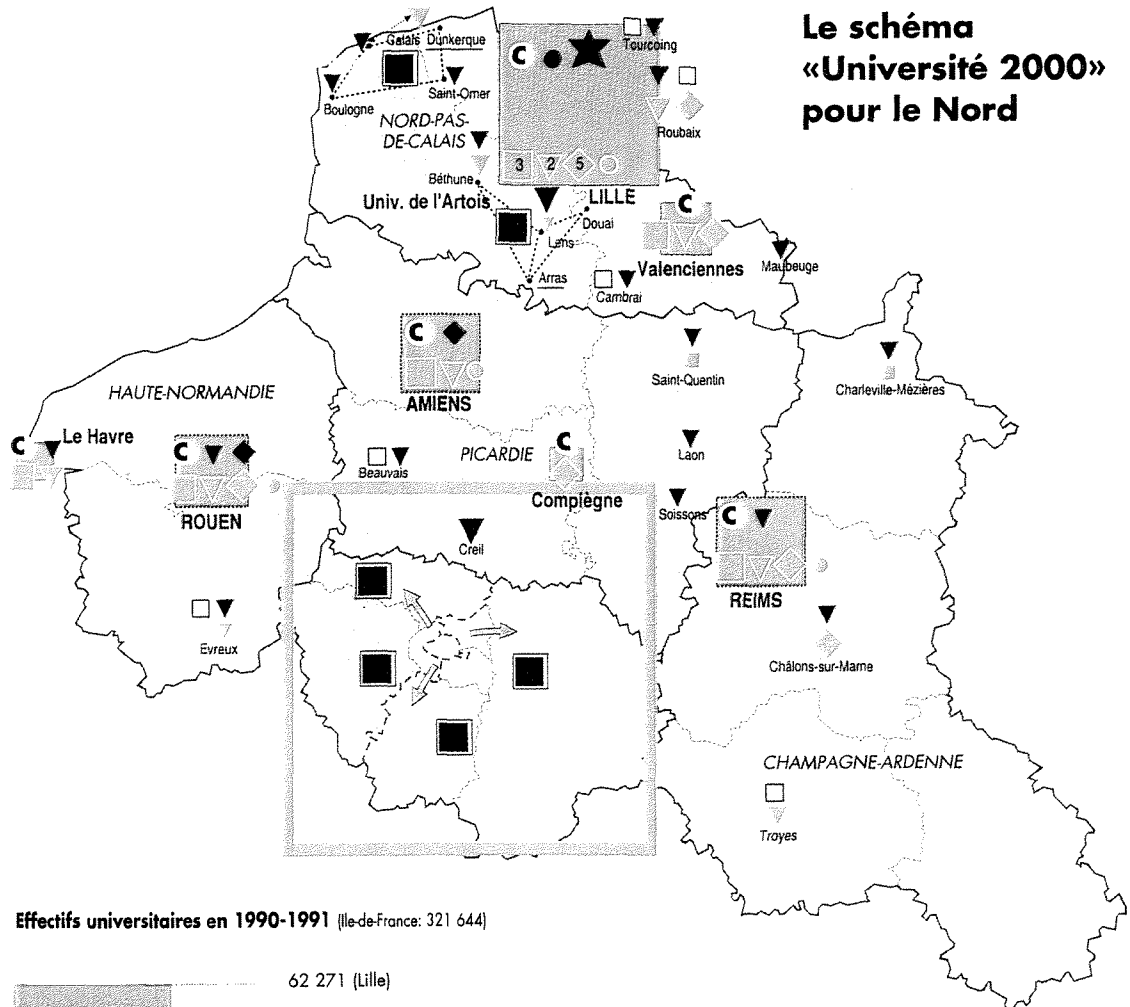
Tableau récapitulatif : les surfaces, les collections, les publics du SCD - 1999

ANNEXE VI

Les 15 partenaires du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais

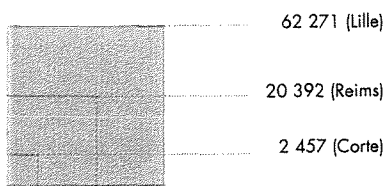
ANNEXE I

Extrait de : FREMONT, Armand, HERIN, Robert, et JOLY, Jacques. *Atlas de la France universitaire*. Paris : La Documentation française, 1992. p. 263.



Le schéma «Université 2000» pour le Nord

Effectifs universitaires en 1990-1991 (Ile-de-France: 321 644)



Equipements potentiels ou en réalisation (C.I.A.T des 3-10, 28-11-1991 et du 29-01-1992)

- ★☆☆ Pôle européen créé, en cours de création ou en projet
- Nouvelle université
- ▨ Renforcement et extension de l'université
- ▣ Pôle de développement universitaire
- Antenne universitaire: création ou extension de locaux
- ▼ Nouvel IUT de plein exercice
- ▽ Nouveau(x) département(s) d'IUT (dans un site existant ou dans un nouveau site)
- ◆ Nouvelle école d'ingénieurs (centres E.N.S.A.M ou écoles et filières d'ingénieurs d'université)
- Nouvel institut d'études politiques
- Autre formation nouvelle ou délocalisée
- ⋈ Réseau d'universités nouvelles
- ⋈ Réseau d'universités à promouvoir
- c Extension et aménagement des sites universitaires

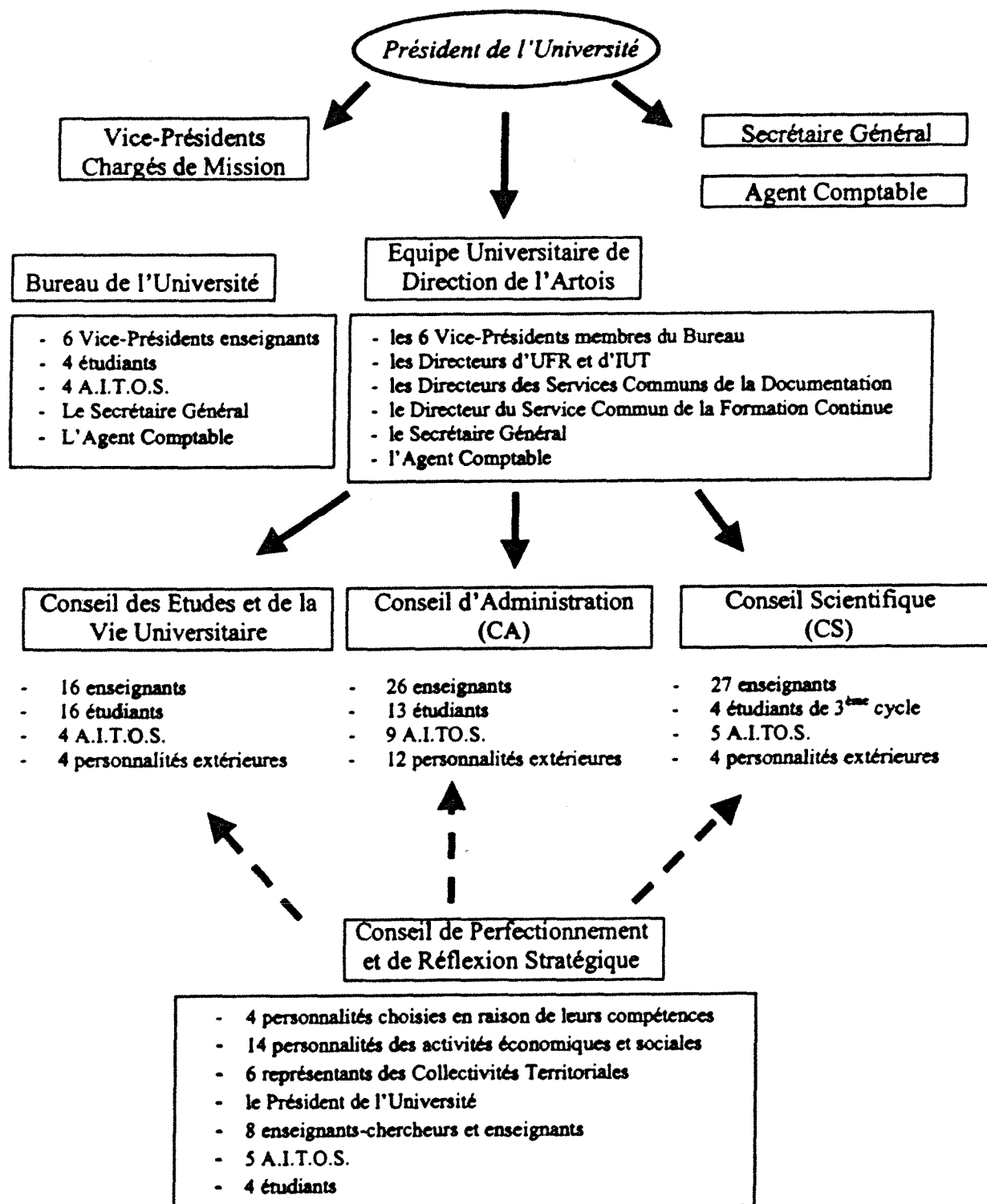
Implantations universitaires existantes en 1992

- ③ Universités (et leur nombre, s'il y en a plus d'une)
- ⊠ Antenne universitaire et formations délocalisées
- Ⓢ Ecoles d'ingénieurs MEN (et leur nombre, s'il y en a plus d'une)
- Ⓜ IUT de plein exercice (et leur nombre, s'il y en a plus d'un)
- Ⓜ Département(s) d'IUT
- Ⓜ Institut universitaire de formation des maîtres
- REIMS Siège d'Académie

Extrait de la carte générale hors texte

ANNEXE II

Organigramme de l'université d'Artois



ANNEXE III

Les composantes de l'université d'Artois

Unités de Formation et de Recherche Instituts Universitaires Professionnalisés
<ul style="list-style-type: none">□ Arras<ul style="list-style-type: none">- Administration Economique et Sociale- Histoire-Géographie dont IUP des Métiers et des Arts et de la Culture, mention Patrimoine et Tourisme- Langues et Civilisations Etrangères- Lettres- Département Institut des Etudes Asiatiques et de l'Océan Pacifique (IEAOP) □ Béthune<ul style="list-style-type: none">- Sciences Economiques<ul style="list-style-type: none">• IUP Marchandisage- Sciences Appliquées dont :<ul style="list-style-type: none">• IUP Génie Urbain, Bâtiment et Infrastructures• IUP Production Industrielle• IUP Génie Electrique et Informatique Industrielle □ Douai<ul style="list-style-type: none">- Sciences Juridiques et Politiques □ Lens<ul style="list-style-type: none">- sciences □ Liévin<ul style="list-style-type: none">- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Institut Universitaire de Technologie de Béthune
<ul style="list-style-type: none">□ Chimie□ Génie Civil□ Génie Electrique et Informatique Industrielle□ Génie Mécanique et Productique□ Organisation et Gestion de la Production□ Génie des Télécommunications et Réseaux

Institut Universitaire de Technologie de Lens
<ul style="list-style-type: none">□ Informatique□ Gestion des Entreprises et des Administrations□ Techniques de Commercialisation

ANNEXE IV
Organigramme du SCD

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS
situation au 12,09,2000
Div/organig3 / f 3

DIRECTEUR
F. ROUBAUD

5 PRCE Enseig. :
A. DUPUIS
C. LEBORGNE
MH MAES
C. MIRLAND
S. VEREBES

SECRETARIAT - COMPTABILITE
SASU : I. PATRIS 90%
Adjoint Adm : C. SFAXI

Site D'ARRAS

Bibliothèque de Lettres
et Sciences Humaines

Conservateur: L. BOIS 80%

Conservateur : M. GEYER

PRCE Doc. : A. BERGOEND

Bibliothécaire : JL BOUTROY

BAS : H. ELEOUET

BAS : E. ALLEMAND

BA : F. DAVRIL

Insp. Mag : M. FEUTRY

Mag en Chef: AM BELVAL

Mag en Chef: I. LANSEMAN

Mag Chef. contrat en attente

Mag : D. JULLIEN
nommé a/c du 1.10.00

Mag : V. LEFEBVRE

Mag : C. PETIT

Mag : J. BARREAUX

Emploi Jeune : V. LUSZCZ

Site de DOUAI

Bibliothèque de Droit

Conservateur FWATRELOT 90%

PRCE Doc. : D. CAIREY

BAS : D. FLEURY

BA : P. PREVOST
contrat du 26.09.00
au 25.07.01

Mag en chef : N. MASSART

Mag : N. STEBAN

Mag : K. DOMBROWSKI

Mag : G. HETTE

Contrat Univ : S. BUFFET 80%

Site de BETHUNE

Bibliothèque de
SCIENCE & GESTION
ET APPLIQUEES

Conservateur : A. ALLAIN

Bibliothécaire : C. DUBOIS

BAS : M. ZANINOTTO

1/2 Mag en chef : C. PRAT
contrat 50% du 19.09.00
au 18.07.01

Mag : C. DEVEYCX

Mag : O. DUPONCHEL

Mag : P. NO

Site de LENS

Bibliothèque de
SCIENCE

Bibliothécaire A. GIRAUDON

BA : C. VANRIEST
contrat du 11.09.00
au 10.07.01

Mag en chef : JP DELPIERRE

Mag : R. WATTEAU

Mag : M. HILMOINE

Site de LILLE

Bibliothèque de STAPS

BAS : J. ROUSSEL

1/2 Mag chef : Y. BIENCOURT
contrat 50% du 19.09.00
au 18.07.01

ANNEXE V

Tableau récapitulatif : les surfaces, les collections, les publics du SCD

	ARRAS	BETHUNE	DOUAI	LENS	LIEVIN	TOTAL SCD
surfaces (m ²)	3000	1300	1800	800	100	6000
collections						
ouvrages	81000	12407	9671	9369	4098	116 545
périodiques	771	224	231	162	55	1443
publics						
inscrits (totalité)	3128	893	1129	1047	693	6890
inscrits (étudiants)	3024	826	1037	889	467	6243
audience	73,92 %	74,01 %	70,49 %	63,14 %	87,78 %	72,44 %

L'audience de la bibliothèque est calculée par rapport au nombre d'étudiants.

ANNEXE VI

Les 15 partenaires du Pôle universitaire européen Lille – Nord-Pas-de-Calais

L'enseignement supérieur

Université Lille-1

Université Lille-2

Université Lille-3

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Université d'Artois

Université du Littoral-Côte d'Opale

Fédération universitaire et polytechnique de Lille

Institut universitaire de formation des maîtres

Association des grandes écoles de la région Nord – Pas-de-Calais

La recherche

Centre hospitalier régional universitaire de Lille

Office national d'études et de recherches aérospatiales – Institut de mécanique des fluides de Lille

Les collectivités territoriales

Région Nord - Pas-de-Calais

Lille métropole communauté urbaine

Le monde économique

Chambre régionale de commerce et d'industrie Nord - Pas-de-Calais

Chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing